**Circuit du comité individuel du suivi de thèse pour les doctorants inscrits à partir de la 2ème année de doctorat**

**Ecole doctorale 433 Concepts et Langages**

**Arrêté du 25 mai 2016**

Entretien individuel avec les membres du comité :

* 2 membres
* EC ou chercheurs
* Le directeur de thèse ne fait pas partie du comité et n’assiste pas à l’entretien
* Durée de l’entretien : environ 30 minutes

Ce rapport entièrement signé est **obligatoirement** joint au dossier de réinscription chaque année.

Le comité adresse par mail le rapport signé au directeur de thèse, au doctorant et à l’ED. Adresse Mail de l’ED5 ecoledoctorale5@listes.paris-sorbonne.fr

A partir de la 2ème année de doctorat, le doctorant en accord avec le directeur de thèse, constitue le CST. 2 membres professeurs ou maitres de conférences

Le doctorant télécharge sur le site de l’ED, complète la partie réservée au doctorant du modèle de rapport et l’adresse par mail aux membres du comité